



LA VILLE  
DE STAD

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Geoffroy COOMANS DE BRACHÈNE**

*Échevin de l'Urbanisme et du Patrimoine*

**Marion LEMESRE**

*Échevine des Affaires économiques*

# Concours d'Architecture « Une frite dans le ventre ? » : les lauréats

Bruxelles, le 18 janvier 2018 : ça y est ! Le gagnant du concours d'architecture « Une frite dans le ventre ? » est connu : il s'agit du projet d'un Gantois et d'un Liégeois originaire d'Eupen, Morris Vandenberghe et Thomas Hick du bureau d'architecture « Studio Moto ». Ensemble, ils ont imaginé un fritkot convivial, simple, fonctionnel, facilement identifiable et s'intégrant parfaitement dans le tissu urbain bruxellois.



C'est après avoir reçu successivement les 52 candidats et au terme d'une journée de délibération, que s'est prononcé le jury du concours d'architecture, composé des deux échevins bruxellois Geoffroy Coomans de Brachène et Marion Lemesre, du Président de l'Union Nationale des Frituristes (Unafri) Bernard Lefèvre, de l'architecte et professeur à l'Université Libre de Bruxelles Francis Metzger ainsi que de représentants de l'administration.

Les candidats ont été évalués sur base de trois critères primordiaux :

- L'identité (caractère iconique, adaptable en fonction de la spécificité des différents fritkots)
- La fonctionnalité (pratique et ergonomique),
- L'intégration (dans le tissu urbain).

*« Le choix des lauréats n'a pas été aisé tant les dossiers présentés étaient qualitatifs mais le jury est parvenu à un consensus autour d'un projet de fritkot à la fois fonctionnel, convivial, simple, esthétique, facilement identifiable et s'intégrant parfaitement dans le tissu urbain bruxellois »,* commente l'échevin de l'Urbanisme et du Patrimoine, Geoffroy Coomans de Brachène (MR).

En plus du marché pour la réalisation des fritkots, le premier lauréat s'est vu attribuer une prime de 10.000 euros. Le second et le troisième lauréats ont reçu respectivement une prime de 5.000 et 3.000 euros.

*« Un pas important vient d'être franchi dans l'avancée de ce projet. Dans moins de deux ans, nos frituristes pourront travailler dans des structures neuves, confortables et répondant à leurs besoins »,* se réjouit l'échevine des Affaires économiques, Marion Lemesre (MR).

**Premier lauréat :**

## Morris Vandenberghe & Thomas Hick (Studio Moto)



« Notre but n'est pas de révolutionner la friterie mais bien de l'adapter à son environnement ». C'est certainement ce qui a le plus séduit le jury dans le projet présenté par ces deux architectes, un Gantois et un Liégeois originaire d'Eupen. Ces derniers ont fait le pari de ne pas réinventer l'objet mais de l'assumer en le modernisant.

De forme simple et épurée, l'objet, de par sa taille et sa superficie, s'implante parfaitement dans le tissu urbain. Son revêtement réfléchissant en aluminium poli favorise le dialogue avec son contexte ; ainsi, par un jeu de réflexions, les abords se trouvent changés au gré des passages et c'est en se déplaçant autour du volume que celui-ci se dessine. Ce matériau, résistant et facile d'entretien, permettra également de venir à bout des détériorations liées aux actes de vandalisme.

Après ouverture de son généreux auvent, un intérieur sculpté, coloré, chaleureux et convivial se déploie. Entièrement composée de petits carrelages faisant référence aux magasins, cafés et restaurant bruxellois, cette grande ouverture sert de comptoir et de vitrine alors que sur la gauche, un renforcement permet d'accueillir le client. L'aménagement intérieur est modulé en fonction des différents équipements tels que frigos, congélateurs et parois de cuisson. Quant à la partie arrière, elle est strictement réservée aux équipements techniques (compteur d'électricité, containers à déchets, réservoirs d'eau de pluie, de gaz... ) et de stockages. Ce qui en fait un bâtiment 100% fonctionnel.

Enfin, le fritkot est couronné par une enseigne lumineuse unique. Chaque frituriste aura l'autonomie de la confectionner lui-même afin de garder son identité propre.

## **Deuxième lauréat :**

### **Charles-Henri Lecroart**



Ce projet ludique présenté par cet architecte bruxellois, a la volonté de réutiliser un objet connu de tous, le tram 7900. Facilement identifiable, l'architecte a réussi le pari de conférer à son fritkot un caractère iconique; au même titre qu'un bus londonien, le « *tram-fritkot* » peut devenir un objet unique largement associé à Bruxelles.

Outre son aménagement intérieur pratique et fonctionnel, son niveau de résistance élevé face aux dégradations extérieures et son intéressante réflexion sur l'utilisation des énergies renouvelables (présence de panneaux solaires et photovoltaïques), le jury a particulièrement apprécié l'attitude visant à promouvoir le recyclage d'un objet connu des bruxellois. En effet, la majorité des trams obsolètes sont généralement envoyés « *à la casse* ». Un recyclage intelligent qui influe également sur le coût peu onéreux du fritkot.

Cependant, ce modèle de friterie est déjà présent à Watermael-Boitsfort et le jury regrette l'absence d'un réel objet architectural. De plus, la taille d'un tram étant ce qu'elle est, cela aurait très certainement posé certains problèmes d'intégration dans l'environnement urbain.

### **Troisième lauréat :**

## **Sébastien Dachy et Matthieu Busana (Mamout architects)**



Simple, pur et intemporel, le projet de fritkot présenté par ce bureau d'architectes laekenois « Mamout » présente de nombreuses similitudes avec le premier lauréat. De volumétrie assez simple, ici aussi l'identité du fritkot bruxellois n'a pas été réinventée. Le projet joue sur la dualité entre le fritkot ouvert et le fritkot fermé, soulignée par la présence d'un « couvercle » coulissant de bas en haut du volume. Ainsi, une façade pleine recouvre la friterie lorsque celle-ci n'est pas en activité, offrant l'image d'un volume fermé et compact. A l'inverse, en position ouvert, le fritkot s'ouvre sur trois côtés. Sa transparence créant une sorte d'appel où le « couvercle » surélevé devient un signal visible au loin.

Au niveau de sa fonctionnalité, le projet présente des qualités indiscutables ; tout semble en effet s'intégrer parfaitement au volume et les matériaux choisis (faïences) sont intéressants tant pour leur entretien que pour leur résistance.

Cependant, le jury émettait quelques doutes quant à l'intégration du volume dans le tissu urbain. Par ailleurs, il semblait également moins convaincu de l'aspect modulable de l'objet ainsi que de son extensibilité difficile due au poids conséquent du système d'ouverture.

### **Cinq mentions**

Vu le nombre de projets de qualité rendus, le jury a également pris la liberté d'attribuer cinq mentions à :

1. L'architecte *Timm Sonke* pour son projet en référence aux boules de l'Atomium. Iconique.
2. Les architectes *Maxime Lejeune*, *Quentin Crousse* et *Adrien Mans* pour leur projet « Sauces Urbaines », un projet à l'aspect épuré, design et architecturé.
3. *Creneau International NV* pour le projet du « Fritkot qui rassemble ». Le jury souligne la mise en exergue de la fonction d'endroit de passage convivial du Fritkot.
4. Le bureau d'architecture *Aude architectes sprl* pour leur projet de « Fritkot BXL ». Le jury souligne la forme sympathique, la modularité des textures et le côté ludique.
5. Les trois architectes *Dominique Girolami*, *Jonas Ward Van den Bulcke* et *Jan Verstraete* pour leur projet «De Futurist ». Le jury souligne l'objet architectural

[Retrouvez toutes les images](#)

## *Prochaines étapes*

- **Janvier 2018** : proclamation des lauréats et désignation du projet retenu.
- Dans la foulée, **début 2018** : lancement du marché pour la confection du cahier des charges nécessaire à la mise en œuvre des fritkots.
- **Fin 2018** : introduction des demandes de permis d'Urbanisme.
- **Début 2019** : lancement du marché pour la mise en œuvre (désignation de l'entrepreneur qui réalisera les travaux).
- **2019** : réalisation des fritkots.

## *Remise en contexte*

Lancé en juillet 2017 par Geoffroy Coomans de Brachène et Marion Lemesre, ce concours d'architecture entend vouloir remplacer les 8 friteries et kiosques fixes situés sur le territoire de la Ville de Bruxelles par de nouveaux établissements flambants neufs destinés à devenir une référence iconique de nos traditions culinaires. Il entend également vouloir remédier à l'état vieillissant de certains fritkots en finançant la construction de nouvelles friteries et en devenant propriétaire des «briques». De cette façon, les lieux emblématiques de la capitale seront plus esthétiques et plus aisément identifiables dans l'espace public. D'autre part, les frituristes

pourront exercer leur métier avec davantage de confort, dans une structure adaptée à leurs besoins.

La Ville est ouverte à proposer son modèle de friterie aux autres communes bruxelloises qui souhaitent également embellir leur offre fritkot afin d'étendre l'implantation de cette nouvelle « icône bruxelloise » sur l'ensemble de la Région bruxelloise.

**ALINE GLAUDOT • Attachée de presse de Geoffroy Commans**

[aline.glaudot@brucity.be](mailto:aline.glaudot@brucity.be) – 0499/31.85.27

**LISA SAOUL • Attachée de presse de Marion Lemesre**

[lisa.saoul@brucity.be](mailto:lisa.saoul@brucity.be) – 0485 71 14 51